

## Oïdium : symptômes surtout sur carignans

**Eudémis : Pontes visibles sur les parcelles les plus avancées**

## Oïdium



### Aude

Sur cépages à drapeaux les repiquages sont observés avec des fréquences variables pouvant localement être importantes.

Quelques rares contaminations précoces (issues de cleistothèces) sont observées sur chardonnay

### Hérault

Des drapeaux et des repiquages sur feuilles sont observés sur l'ensemble du vignoble à des niveaux variables en fréquence, essentiellement sur carignan, avec sur ce cépage et localement des niveaux d'intensité élevés (unités agroclimatiques du Biterrois et du Minervois).

Les premiers repiquages sur inflorescences sont observés.

### Gard

Dans quelques parcelles de Carignan, on observe une augmentation significative du nombre de « drapeaux ». A ce jour, dans les parcelles sans « drapeaux », aucune contamination primaire n'a encore été détectée.

### Pyrénées-Orientales

La maladie est présente dans de nombreuses parcelles de carignans, avec présence de drapeaux plus ou moins fréquente selon les parcelles.

Sur grenache les premiers repiquages sont visibles avec une intensité très faible.

### Vignoble régional

Les observations sur parcelles à « drapeaux » et parcelles sensibles doivent être poursuivies dans la semaine à venir.

## Mildiou

### Vignoble régional

D'après la modélisation, les pluies du 22 au 26 avril sont potentiellement contaminantes dans plusieurs secteurs de la région Languedoc-Roussillon.

Les précipitations survenues à partir du 22 avril vont générer des foyers primaires attendus à partir du début de la première semaine de mai, date à laquelle leur recherche devra démarrer. Les pluies ont été orageuses et leur répartition hétérogène laisse présager une sortie irrégulière et échelonnée sur la région.

Attention les prévisions météorologiques instables pour la semaine à venir risquent d'étendre cette situation.

## Tordeuses de la grappe



### Vignoble régional

Les captures d'eudémis se poursuivent dans les secteurs les plus tardifs, les vols se terminent dans les secteurs précoces. Les pontes d'eudémis sont visibles notamment dans les secteurs et parcelles les plus avancés. Les premières larves (L2) ont été observées dans la Basse Vallée de l'Hérault.

Le vol de cochylys (Hérault et Gard) continue.

## Accidents climatiques

### Gel d'hiver ou de printemps

#### Gard

Quelques cas de gel d'hiver sont observés notamment sur Syrah taillées pendant la période froide en décembre 2010.

A signaler quelques rares cas de gel de printemps en bas fonds, en début de semaine dernière.

#### Grêle

#### Hérault

Les orages du 25 avril sont localement accompagnés de grêle avec quelques rares cas de dégâts importants.

#### Aude

Des dégâts sont observés avec des intensités variables sur le Val de Dagne et en Corbières occidentales.

## **A**carions

### **Hérault**

Les comptages réalisés au vignoble montrent la présence essentiellement d'acarions utiles.

### **Aude**

Dans de rares situations on observe des acarions jaunes.

## **R**avageurs secondaires

### **Cigariers**

#### **Aude**

Ponctuellement on peut observer quelques dégâts de cigariers avec à ce jour de faibles intensités (moins de 1 symptôme pour 10 cep).

#### **Hérault**

Dans quelques parcelles, la présence de cigariers est signalée.

### **Publication de la Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon**

**Directeur de publication :** Guy Giva

**Rédacteur en chef :** Christel Chevrier

**Comité de rédaction :** Blandine Broquedis, Nadine Bals, Laure Bérard-Delay, Fabrice Guillois, Christophe Pueyo

**Rédigé en collaboration avec :** Chambres d'agriculture LR, Escudier, BASF, CAPL, A.C.H.

La Cavale, Lycée Charlemagne, Péris Montariol, Ets Touchat, SAS Maurin, Ets Jullian, Ets Perret, FREDON-LR

**Crédit photos :** Groupe Chambre

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA-LR dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par le viticulteur et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.